



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Rouen, le 6 Novembre 2018

Objet : invitation au 1^{er} Forum du Dialogue Social de « l'Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective de Seine Maritime »

Madame, Monsieur,

« L'Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective de Seine Maritime » et l'Unité Départementale DIRECCTE de Seine Maritime, ont le plaisir de vous inviter à participer à leur **1^{er} FORUM DU DIALOGUE SOCIAL** qui se tiendra :

le jeudi 13 décembre 2018
Faculté Droit, Sciences économiques et Gestion
Université de ROUEN NORMANDIE (amphi 500)
3 avenue Pasteur, 76186 ROUEN.

Ce FORUM a pour thème :

« Le nouveau système de représentation du personnel et de négociation collective (résultant notamment des ordonnances du 22 septembre 2017 dites ordonnances PENICAUD) : ses enjeux, son contenu, ses modalités pratiques de mise en œuvre. »

Il s'adresse à un public de responsables d'entreprise (cadres dirigeants, DRH), de représentants du personnel et de délégués syndicaux, de praticiens du droit du travail, d'avocats, de consultants, d'agents du ministère du travail, d'étudiants et de professeurs en droit social.

Il vise principalement à permettre aux participants :

- **de mieux comprendre** les enjeux du nouveau cadre de représentation du personnel et de négociation collective au niveau de l'entreprise, son objet, ses effets sur les relations collectives de travail, ses modalités de mise en œuvre,
- **de nourrir une réflexion collective** sur les actions à mettre en œuvre pour accompagner cette évolution et promouvoir le dialogue social dans l'entreprise,

Le programme de la journée est joint à la présente. J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait qu'**Yves STRUILLOU directeur général du travail** du ministère du travail participera aux travaux de la matinée. Les présentations juridiques portant sur les systèmes de négociation collective et de représentation du personnel seront assurées par des formatrices du ministère du travail. Une large place sera laissée aux témoignages et présentations de cas pratiques d'entreprise qui ont déjà mis en œuvre les nouvelles dispositions des ordonnances.

La participation au Forum est gratuite. Pour permettre une reprise rapide des travaux de l'après-midi, une restauration sera organisée sur place au restaurant de l'Université (paiement uniquement par carte bancaire).

Ce FORUM est organisé :

- en partenariat avec l'ARACT Normandie et l'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE
- avec le soutien des ANDRH de ROUEN et du HAVRE.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de cet événement, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président
de l'Observatoire
de Seine Maritime

Hervé DRIEU

Le Vice-Président
de l'Observatoire
de Seine Maritime

Paul FARGUES

Le Directeur
de l'Unité Départementale
de Seine Maritime

Pierre GARCIA

INSCRIPTION INDISPENSABLE

Pour faciliter la bonne gestion matérielle de cette organisation, et permettre votre accès dans les locaux de l'Université, une inscription préalable devra être effectuée par courriel aux adresses suivantes :

laurine.hervieu@direccte.gouv.fr ou jean-michel.dantz@direccte.gouv.fr

NOM, Prénom	ORGANISME/ ENTREPRISE, VILLE	FONCTIONS	ADRESSE MAIL

PROGRAMME

8h30 Café d'accueil

OUVERTURE DU SEMINAIRE : ACCUEIL ET PROPOS D'OUVERTURE

9h Joel ALEXANDRE (Président de l'Université de ROUEN NORMANDIE)

9h15 Hervé DRIEU et Paul FARGUES (Président et Vice-président de l'Observatoire)

Accueil et présentation de l'Observatoire

INTRODUCTION GENERALE :

9h35 Animateur

Présentation du programme du séminaire, rappel de ses objectifs, présentation des intervenants, des modalités pratiques d'animation du Forum

9h45 Yves STRUILLOU (Directeur Général du Travail du Ministère du travail)

Les enjeux de la réforme du système de représentation du personnel et de la négociation collective : objectifs poursuivis, résultats attendus, actions d'accompagnement à mettre en œuvre

PREMIERE PARTIE : LE NOUVEAU SYSTEME DE REPRESENTATION DU PERSONNEL

10h30 Corinne HUET (Responsable d'unité de contrôle ROUEN DIEPPE, formatrice Ministère du travail) : le CSE et le nouveau cadre juridique du système de représentation du personnel

11h10 Laurine HERVIEU (avocate stagiaire à l'UD DIRECCTE 76) Premier bilan statistique de l'implantation des CSE en Seine Maritime

Temps d'échanges

11h40 EXAMEN DE DEUX CAS PRATIQUES D'ENTREPRISES QUI ONT MIS EN PLACE UN CSE

- une entreprise ayant un effectif compris entre 20 et 50 salariés
- une entreprise de plus de 50 salariés

Temps d'échanges

12h40 Restauration sur place (payante par CB uniquement)

DEUXIEME PARTIE : LE NOUVEAU CADRE DE LA NEGOCIATION COLLECTIVE AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

14h Animateur :

Présentation du programme de l'après-midi, rappel des objectifs, présentation des intervenants et des modalités pratiques d'animation du forum

14h10 Allison FIORENTINO Maître de conférence Université de ROUEN NORMANDIE

La formation des acteurs comme moyen d'amélioration des relations collectives de travail : présentation du nouveau Diplôme d'Université « pratiques du dialogue social et des relations collectives de travail » proposé par l'Université de ROUEN

14h30 Dalila BENAKCHA (Responsable d'unité de contrôle ROUEN NORD, formatrice Ministère du travail) le nouveau cadre juridique du système de négociation collective au niveau de l'entreprise

15h10 Laurine HERVIEU (avocate stagiaire à l'UD DIRECCTE 76) Premier bilan statistique sur l'application des nouvelles règles de négociation collective en Seine Maritime

Temps d'échanges

15h40/16h40 EXAMEN DE DEUX CAS PRATIQUES D'ENTREPRISES AYANT NEGOCIER DES ACCORDS DANS LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE

15h30 CAS 1 : COMMENT PENSER LA NEGOCIATION, COMMENT CONSTRUIRE UNE STRATEGIE GAGNANT/GAGNANT ?

16h CAS 2 : NEGOCIER DANS UNE TPE : COMMENT, POUR QUOI ?

Temps d'échanges

CONCLUSIONS : BILAN ET PERSPECTIVES

16h45 Synthèse à chaud

17h : Houda VERNHET Sous-préfète représentant Madame la Préfète de Seine Maritime

17h15 Hervé DRIEU et Paul FARGUES (Président et Vice-président de l'Observatoire)

17h30 fin des travaux